



Mairie de Mourières

Chers parents,

Suite à l'allocution du Président de la République et à l'annonce de la fermeture des écoles à compter de lundi 16 mars : **les accueils périscolaires (matin, soir et mercredi), la cantine, ainsi que les inscriptions aux Récricréatif' et à Chemin Faisan sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.**

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de la situation via le site de la Commune www.mourieres.fr et le Facebook de la Commune « Ecoles et Jeunesse Mourières ».

Conscients des difficultés que cette situation occasionnera auprès des familles, nous vous rappelons le dispositif mis en place par le Gouvernement pour les parents devant garder eux-mêmes leurs enfants durant l'épidémie, cf <https://service-public.fr/particuliers/actualites/A13890>

Cordialement

Audrey Dalmasso - Adjointe au Maire déléguée aux Ecoles et à la Jeunesse